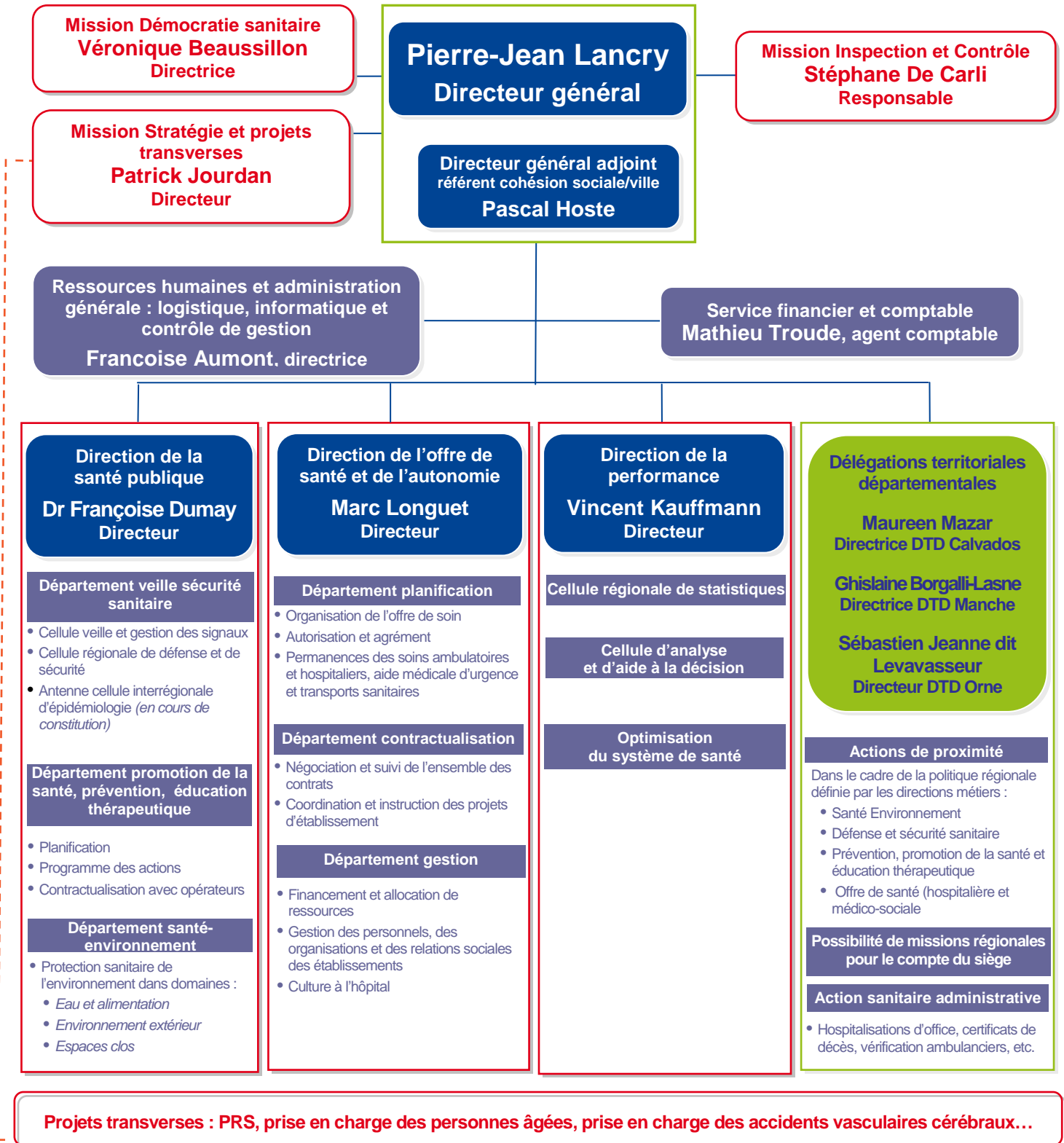


# Organigramme général



# DIRECTION DE LA SANTE PUBLIQUE (DSP)

**Directeur**  
**Dr Françoise DUMAY**

**Secrétariat**  
**Brigitte GROSOS**

## **Département veille et sécurité sanitaire** **Dr Sylvie CHAZALON, coordonnateur**

### **Cellule veille et gestion sanitaire**

- Réception, analyse et traitement au niveau régional, de manière permanente, par une équipe multidisciplinaire des alertes et de tout événement à impact sanitaire, à travers les signalements ou la surveillance de données hospitalières, environnementales ou concernant les produits de santé
- Retour d'informations aux professionnels et acteurs de santé de la région
- Appui à la gestion de crise à impact sanitaire
- Elaboration et mise en œuvre du volet sécurité sanitaire du schéma régional de prévention (observation des risques émergents et modalités de gestion des événements porteurs d'un risque)

### **Cellule régionale de défense et sécurité**

- Coordination de la planification dans le champ « Défense et sécurité sanitaire », gestion des produits de santé dans le cadre des plans
- Elaboration et mise à jour des outils d'aide à la décision et à la gestion des situations
- Suivi des ressources humaines et matérielles sur les champs « Défense sanitaire et NRBC » et formation des personnels
- Appui à la gestion de crise à impact sanitaire
- Analyse et diffusion des retours d'expérience de situations de crise

### **Antenne cellule interrégionale d'épidémiologie (en cours de constitution)**

- Surveillance, appui technique et investigations dans le cadre des signalements de veille sanitaire
- Diffusion d'informations épidémiologiques aux acteurs de santé régionaux

## **Département promotion de la santé, prévention, éducation thérapeutique** **Martine LETOUZEY, coordonnateur**

### **Cellule prévention/promotion de la santé (travail en lien avec les partenaires concernés)**

- Elaboration, et mise en œuvre de la politique régionale (schéma régional de prévention)
- Coordination de la mise en œuvre des programmes à tous les niveaux territoriaux en cohérence avec les schémas régionaux
- Déclinaison au niveau local des campagnes nationales
- Gestion du fonds d'intervention « Prévention » et contractualisation avec les opérateurs

### **Cellule éducation thérapeutique**

- Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique régionale concernant la prise en charge des maladies chroniques
- Conception, mise en œuvre et coordination des actions développées dans le cadre des programmes à tous les niveaux territoriaux et en cohérence avec les schémas régionaux
- Mise en place des procédures d'autorisation des promoteurs de programmes
- Suivi budgétaire des programmes et actions et contractualisation avec les opérateurs

## **Département santé- environnement** **Michel PARIS, coordonnateur**

### **Protection sanitaire de l'environnement dans les domaines :**

#### ➤ **Eau et alimentation**

- Qualité de l'eau destinée à la consommation humaine
- Protection des ressources hydrique
- Sécurité sanitaire des aliments
- Eaux de loisirs Piscines

#### ➤ **Environnement extérieur**

- Surveillance du littoral : baignades, pêche récréative.
- Impacts sanitaires des activités et des aménagements.
- Qualité de l'air extérieur
- Déchets d'activités de soins

#### ➤ **Espaces clos**

- Qualité de l'air intérieur
- Prévention des légionelloses
- Habitat et établissements recevant du public (amiante, prévention du saturnisme et des intoxications CO, Insalubrité,...)

Elaboration et mise en œuvre du volet santé environnementale du schéma régional de prévention.

# DIRECTION DE L'OFFRE DE SANTE ET DE L'AUTONOMIE

**Directeur**  
**Marc LONGUET**

**Adjointe**  
**Dr Isabelle Boscher**

**Secrétariat**  
Marion Houel, ass. direction  
Gwladys Bessonnet

## Département planification Dr Isabelle Boscher, responsable

### Organisation de l'offre

- Elaborer et mettre en œuvre les schémas et les plans régionaux en matière ambulatoire, hospitalière, personnes âgées, personnes handicapées, schémas interrégionaux
- Proposer et accompagner les recompositions de l'offre de santé
- Contribuer à l'élaboration des contrats

### Autorisation et agrément

- Gérer les procédures d'autorisations sanitaires et d'appels à projets médico-sociaux
- Gérer les procédures de labellisation et d'agrément

### Permanences des soins ambulatoires et hospitaliers, aide médicale d'urgence et transports sanitaires

- Piloter et coordonner la permanence des soins hospitalière et libérale
- Elaborer le schéma régional des urgences
- Organiser les gardes et astreintes par territoire de santé

## Département contractualisation Valérie Raoul, responsable

- Définir un cadre méthodologique pour l'ensemble des contrats : élaboration, coordination et suivi
- Négocier l'ensemble des contrats
  - CPOM (sanitaire et médico-social)
  - CBUM
  - CHT
  - Contrat avec les professionnels libéraux
  - MIGAC, FMESPP...
  - Convention de partenariat
  - GCS
  - Réseaux
- Coordonner et instruire les projets d'établissements

## Département gestion Sandra Milin, responsable

### Financement – allocation de ressources

#### Répartition des enveloppes

- Gérer l'allocation des ressources aux établissements :
  - de santé (publics et privés)
  - pour personnes âgées
  - pour personnes handicapées
- Gérer l'allocation des ressources aux structures ambulatoires
- Gérer le FIQCS
- Assurer le traitement et la valorisation de l'activité médicale (MCO, HAD, psy, SSR)
- Contribuer à l'élaboration des contrats
- Elaborer les tableaux de bord et les outils d'analyse budgétaire et financière.

#### Retour à l'équilibre financier

Négocier et suivre les plans de retour à l'équilibre.

#### Investissement

- Aider à la programmation des opérations d'investissement
- Approuver les plans d'investissement
- Suivre techniquement et financièrement les plans
- Conseiller techniquement les établissements

### Gestion des personnels, des organisations et des relations sociales

- Analyser les organisations des services des établissements
- Elaborer des référentiels organisationnels
- Assurer la gestion des agents médicaux et non médicaux de la fonction publique hospitalière.
- Evaluer les directeurs d'établissements sanitaires et médico-sociaux.
- Organiser les CAPD
- Suivre les mouvements sociaux
- Conforter le dialogue social

### Culture à l'hôpital

- Animer le réseau
- Arrêter la programmation

## DIRECTION DE LA PERFORMANCE (DPERF)

